



# LA RÉSILIENCE TERRITORIALE POUR ORIENTER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

*Question pour s'orienter*  
Version décembre 2025



## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Anticipation / Adaptation</b>	L'action identifie-t-elle explicitement des risques ou vulnérabilités (climatiques, sociaux, économiques, etc.) auxquels elle souhaite répondre ?	Y a-t-il eu un diagnostic de vulnérabilité ou une cartographie des risques ?	
	L'action est-elle révisable ou adaptable dans le temps en cas de changement ou de crise ?	Des scénarios alternatifs sont-ils envisagés ? L'action peut-elle être ajustée dans le temps selon l'évolution des risques ? Existe-t-il un mécanisme d'évaluation continue ou de retour d'expérience ?	
	L'action contribue-t-elle à renforcer la capacité d'anticipation des acteurs locaux (citoyens, services communaux, associations) ?	Formations, simulations, outils de veille ou d'alerte ?	Création d'un observatoire local des risques ou d'un comité de veille citoyen.
	Une culture du risque est-elle diffusée auprès des habitants et des parties prenantes ?	Campagnes de sensibilisation, ateliers participatifs, communication proactive ?	Sensibilisation des citoyens aux risques (inondations, sécheresses) et aux bonnes pratiques de résilience, mise en place d'un plan d'urgence avec des procédures claires et accessibles pour les habitants.

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Diversité / Redondance</b>	L'action favorise-t-elle la diversité des solutions ou des approches pour répondre à un même besoin ?	Plusieurs modes de production alimentaire, de mobilité ou de gouvernance sont-ils encouragés ?	Soutien à une agriculture non-intensive, diversifiée et adaptée aux aléas climatiques.
	Des fonctions ou infrastructures critiques sont-elles répliquées ou réparties sur le territoire pour éviter les points de défaillance uniques ?	Y a-t-il des alternatives locales en cas de panne d'un service centralisé (eau, énergie, santé, alimentation) ?	Développement de réseaux de solidarité ou de services décentralisés (ex. ressourceries, épiceries coopératives, micro-réseaux énergétiques).
	L'action implique-t-elle une diversité d'acteurs dans sa conception, sa mise en œuvre ou son suivi ?	Groupes sociaux variés, habitants de différents quartiers, personnes aux profils multiples (âge, genre, origine, etc.) ?	Implication de profils variés dans les instances participatives (ex. CLDR, conseils citoyens).
	La diversité est-elle pensée comme un levier de résilience (écologique, sociale, économique) ?	Variété des espèces dans les espaces verts, pluralité des formes d'habitat ou de consommation, inclusion des savoirs locaux et minoritaires ?	Promotion de jardins urbains et potagers communautaires avec une diversité d'espèces locales et résilientes.

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Robustesse / Effet tampon</b>	L'action prévoit-elle des mécanismes de protection ou d'amortissement face aux fluctuations ou aux crises ?		
	Des stocks stratégiques ou des capacités excédentaires sont-ils créés pour faire tampon en cas de pénurie ou de rupture ?	Espaces de stockage partagés, réserves alimentaires, matériel de secours ?	Création d'espaces de stockage partagés pour les ressources essentielles, mise en place de potagers collectifs pour renforcer l'autonomie alimentaire.
	L'action permet-elle de maintenir la couverture des besoins essentiels des habitants en cas de choc ou de crise, en portant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ?	Plans d'urgence ciblés, dispositifs d'entraide, accès équitable aux équipements ?	
	Des alternatives simples, réparables, adaptables ou low-tech sont-elles envisagées pour assurer la continuité des services ?	Mobilité douce, équipements modulables, infrastructures résilientes, repair cafés, recyclage, mutualisation d'outils ou de services ?	Soutien à des initiatives low-tech et à l'économie de la fonctionnalité, développement de réseaux d'artisans locaux pour la réparation et le recyclage.

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Approche agile / Systémique</b>	L'action contribue-t-elle à la régénérativité écologique et socioculturelle du territoire ?	Elle restaure des milieux naturels, renforce les liens sociaux, valorise les savoirs locaux ou les pratiques culturelles ?	Création de corridors écologiques ou de zones de régénération naturelle, intégration de la biodiversité dans les projets urbains (ex. toitures végétalisées, mares, plantations locales).
	L'action est-elle pensée dans une logique systémique, en identifiant les liens et interactions avec d'autres projets, acteurs ou dynamiques territoriales ?	Connexion avec des réseaux existants, complémentarité avec d'autres politiques publiques ou initiatives citoyennes ?	Mise en place d'un comité intersectoriel pour relier les projets entre eux, organisation d'ateliers de réflexion systémique ou de cartographie des interdépendances.
	L'action est-elle agile, c'est-à-dire capable d'être revue ou ajustée rapidement en cas d'évolution soudaine du contexte ?	Existe-t-il une capacité d'adaptation rapide, des mécanismes de retour d'expérience ou de révision ?	

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Expérimentation / Apprentissage</b>	L'action propose-t-elle des réponses innovantes ou expérimentales pour répondre aux enjeux du territoire ?	Des approches inédites sont-elles testées ? Y a-t-il une prise de risque assumée dans l'innovation sociale, écologique ou démocratique ?	Soutien à des projets pilotes ou à des laboratoires citoyens.
	Des mécanismes de retour d'expérience sont-ils prévus pour tirer des enseignements du projet ?	Des temps de bilan, des évaluations participatives, des récits d'expérience ?	Mise en place d'un dispositif de retour d'expérience participatif.
	L'action laisse-t-elle des traces accessibles et utiles pour d'autres (documentation, capitalisation, transmission) ?	Guides, vidéos, carnets de bord, publications, archives ouvertes ?	Création d'un carnet de bord ou d'un journal de projet accessible à tous.
	Des espaces ou temps sont-ils créés pour partager les apprentissages entre citoyens, acteurs locaux et commune ?	Rencontres régulières, forums, ateliers de co-apprentissage, communautés de pratique ?	Organisation de rencontres régulières pour partager les apprentissages entre citoyens et acteurs locaux.

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Mise en capacité / Auto-organisation</b>	L'action est-elle issue d'une démarche participative et collective ?	Les habitants ont-ils été impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation du projet ?	Organisation de chantiers collaboratifs pour aménager des espaces publics avec des matériaux recyclés.
	L'action renforce-t-elle le pouvoir d'agir des citoyens et leur capacité à s'auto-organiser ?	Des rôles sont-ils attribués ? Des outils ou formations sont-ils proposés pour faciliter l'autonomie ?	Soutien à des initiatives locales via des budgets participatifs, mise en place de formations gratuites en bricolage, jardinage, réparation, etc.
	Des espaces, des réseaux ou des dispositifs sont-ils créés pour favoriser l'entraide, la coopération et l'innovation citoyenne ?	Lieux ouverts, chantiers participatifs, laboratoires citoyens, assemblées locales, réseaux de volontaires, gestion partagée des ressources, communautés locales ?	Création de lieux d'expérimentation ouverts aux citoyens, développement de réseaux de volontaires pour des actions de résilience citoyenne.
	L'action favorise-t-elle l'inclusion sociale et la cohésion, en portant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ?	Les publics marginalisés sont-ils intégrés dans les dynamiques collectives ? Des dispositifs de soutien aux personnes vulnérables, groupes d'entraide ?	Création de réseaux d'entraide locale pour les personnes vulnérables.

## 7 principes de la résilience territoriale

	<b>Questions</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Exemples</b>
<b>Autonomie / Partenariats</b>	L'action contribue-t-elle à renforcer l'autonomie du territoire pour répondre à ses besoins fondamentaux (alimentation, énergie, santé, technologies, etc.) ?	Des initiatives locales permettent-elles de produire ou gérer des ressources de manière indépendante ?	Soutien à des coopératives locales pour l'alimentation, l'énergie ou les services.
	Des partenariats sont-ils établis avec d'autres acteurs (communes, associations, coopératives, institutions, etc.) pour mutualiser les ressources et renforcer la résilience collective ?	Coopérations intercommunales, partenariats publics-privés, alliances citoyennes ?	
	L'action favorise-t-elle l'émergence ou le soutien de structures collectives autonomes (coopératives, habitats participatifs, tiers-lieux, etc.) ?	Ces structures permettent-elles de partager des ressources, de créer du lien social et de renforcer la capacité d'agir localement ?	Promotion de l'habitat participatif et des tiers-lieux citoyens.
	L'action prend-elle en compte les interdépendances entre territoires et favorise-t-elle des solidarités interterritoriales ?	Échanges de savoirs, de ressources ou de pratiques entre communes ou régions ?	Développement de partenariats intercommunaux pour des projets de transition.

« LA RÉSILIENCE TERRITORIALE  
POUR ORIENTER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

*Questions pour s'orienter »*

Décembre 2025

*Document produit dans le cadre du projet pilote « Homeos » subventionné par la Wallonie, et mené par l’Institut Eco-Conseil, Energie Commune et Espace Environnement.*

[www.territoiresresilients.org](http://www.territoiresresilients.org)



ENERGIE  
COMMUNE



Espace Environnement



INSTITUT  
ECO-CONSEIL



Avec le soutien de  
la

Wallonie